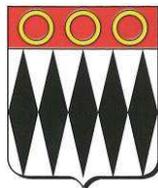


COMMUNE DE FROMELENNES



PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES

Vu pour être annexé à l'arrêté municipal
du
soumettant à l'enquête publique
le projet de révision générale
du Plan Local d'Urbanisme.

Cachet de la Mairie et signature du Maire

Pascal GILLAUX

**Document initial
approuvé le 20 mai 1988**



Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
28 avenue Philippoteaux - BP 10078
08203 SEDAN Cedex
Tél 03.24.27.87.87. Fax 03.24.29.15.22
E-mail: dumay@dumay.fr

Révisé le :		Modifié le :		Mis à jour le :	

COMPOSITION DU DOSSIER "ANNEXES"

5A	Document écrit des ANNEXES		
	Documents graphiques des ANNEXES		
5B1	Plan des réseaux d'eau potable	"Fromelennes"	1/2000 ^{ème}
5B2	Plan des réseaux d'eau potable	"Flohimont "	1/2000 ^{ème}
5C1	Plan des réseaux d'assainissement	"Fromelennes"	1/2000 ^{ème}
5C2	Plan des réseaux d'assainissement	"Flohimont "	1/2000 ^{ème}
5D1	Plan Servitudes et informations de la DDT 08		1/10000 ^{ème}
5D2	Plan Informations de la DDT 08		1/10000 ^{ème}
5E	Plan Annexes - Informations Droit de Prémption urbain Zone d'isolement acoustique		1/5000 ^{ème}

MODE D'EMPLOI

- Vérifier sur **le plan des servitudes d'utilité publique** (*pièce 5D*) si votre terrain est grevé d'une servitude, et consulter les textes réglementaires figurant dans le document écrit (*pièce 5A*).
- Sur **les autres annexes**, figurent les schémas des réseaux d'eau potable (*pièces 5B1 et 5B2*) et d'assainissement existants ou projetés (*pièces 5C1 et 5C2*) et le périmètre dans lequel s'applique le Droit de Prémption Urbain (*pièce 5E*).